

Madame
Clarisse MANSON.



Je parlerai à Alby!



NOUVEAUX DÉTAILS INTERESSANS,
Relatifs à M^{me} Manson,

Où l'on voit, 1^o. Que l'instruction qui concerne M^{me} Manson est achevée, et que la Cour royale de Montpellier vient de prononcer contre elle la mise en accusation. — On y voit aussi ses derniers interrogatoires par demandes et réponses, lorsqu'elle parut devant le Juge d'instruction. — *Le juge à mad^e Manson: Mme., dites-nous la vérité, examinez les charges portées contre vous, songez à l'état où vous êtes et à votre enfant; et pour tous les trônes du monde, je ne voudrais pas avoir à répondre à l'accusation portée contre vous: celle de complicité; vous en êtes prévenue.* — *Réponse de mad^e Manson: «l'idée de ma complicité n'est pas encore dans votre esprit.» demande: Quand parlerez-vous? réponse: à Albi.... persistez-vous à m'interroger? croyez-vous m'en faire dire plus que je n'en veux avouer?* — *Le bon Dieu fut bien entre deux larrons — il en sauva un et il se sauva lui-même, et vous ne sauverez personne.* — *Et mon fils, où est-il...? Ils me l'ont ôté! Savent-ils bien ce qu'ils font? ma tête tombera, mais c'est une boule qui abattra bien des quilles.* *demande: qu'est-ce que cela signifie? réponse: je m'entends, monsieur, dit-elle au juge, est ce que vous n'êtes pas las de moi? je le suis de vous....*

On y voit également les vers composés et écrits par madame Manson, trouvés sur la cheminée de sa cellule. — On voit de plus, dans la même feuille, le détail sur la tentative faite par Bastide et ses complices, pour s'évader des prisons de Rodez, par le moyen d'échelles de tresse, fabriquées par les mains de Bastide et 25 détenus. — On y voit tout ce qui s'est passé au moment que la gendarmerie s'est armée pour cerner la prison de Rodez. On voit comme les Magistrats de Rodez ont fait attacher au dehors de la prison les chef-d'œuvres de Bastide; et toute la populace s'y est transportée pour les voir.

On apprend que la Cour Royale de Montpellier vient de prononcer la mise en accusation contre Madame Manson.

(Journ. de Paris.)

L'instruction qui concerne M^{me} Manson étant achevée, on obtient la permission de la voir. Cette femme, si profondément artificieuse dans l'intérêt de la cause qu'elle a embrassée, est humble et modeste quand il ne s'agit plus d'elle-même.

Le nom de sa mère, celui de son fils reviennent souvent à sa bouche, et toujours avec un touchant attendrissement.

Elle affirme toujours qu'elle n'a point été chez Bancal. On lui a objecté qu'il vaudrait peut-être mieux, dans la situation où elle est, qu'elle eût à reconnaître cette faute, que l'irréparable et inexplicable tort d'avoir osé charger des prévenus sans avoir vu des yeux l'acte de leur forfait. Quelle qu'ait été pour vous l'évidence du crime de Bastide et de Jausion, lui a-t-on dit, de quel droit vous êtes-vous écriée, simple témoin présumé, personnage étranger au meurtre? *Avoue donc malheureux; ôtez de ma vue ces assassins?* » Cela peut être vrai, dit elle; ma conduite est inconcevable, et cependant je n'ai point été dans la maison Bancal. On ne sait pas ici quel est le pouvoir d'une imagination exaspérée. Les têtes y

sont froides; je ne devais pas naître dans le département de l'Aveyron; je ne devais pas surtout y être jugée.»

Quant à l'accusation de sa complicité, comme on lui disait que personne ne la croit fondée: — «Eh! pourtant, si j'étais condamnée! a-t-elle dit il faudrait que je le fusse, pour le dénouement de cette fameuse tragédie: peut-être, au pied de l'échafaud, cette femme, pour qui j'ai tant souffert, s'élancerait-elle enfin pour m'arracher à la mort et pour se dévoiler.

Mme. Manson a 32 ans, et ne paraît pas en avoir davantage; taille ordinaire, le teint pâle, les yeux expressifs, d'assez belles dents, une tournure aisée, de vives réparties, quelque chose d'un peu trop mâle dans le maintien et dans le son de voix: voilà son portrait fidèle.

On se flattait en vain qu'elle ferait à la justice des aveux précis; elle s'est renfermée, avec tout le monde, dans un système de dénégation et d'obscurité.

«Pourquoi, disait-elle, au vertueux magistrat qui la pressait de répondre, persistez-vous à m'interroger? N'est-il pas convenu que je mens, que je mentirai? Croyez-vous m'en faire dire plus que je n'en veux avouer?—Mais, Madame, la justice n'a point désespéré de vous; vous pouvez confesser enfin ces choses si long-tems disputées.—La vérité, n'est-ce pas? la vérité, rien que cela?—Songez à l'état où vous êtes, à votre enfant; pour tous les trônes du monde, je ne voudrais pas avoir à répondre à l'accusation qui pé-

se sur vous.—Celle de complicité?—Vous en êtes prévenue.—L'idée de ma complicité n'est pas encore dans votre esprit.—Quand parlerez-vous?—A Albi.—Et, cependant, vous vous y laisserez conduire? Vous paraîtrez sur le banc des accusés.—(Avec amertume.) Oui, près d'Anne Benoît et de la Bancal! — A coté de Bax, de Missonnier, de Colard, de ces vils scélérats! — M. le juge, le bon dieu fut bien entre deux larrons. — Il en sauva un, et vous ne sauverez personne. — Il en sauva un!.... et il se sauva lui-même. Et mon fils, où est-il? Ils me l'ont ôté! Savent-ils bien ce qu'ils font? Au milieu de tant de chagrins, ma tête s'égare, ma tête tombera, c'est une boule qui abattra bien des quilles!—Qu'est-ce que cela signifie? — Je m'entends.

D'autres fois, elle prend le ton de la plaisanterie: «Mon cher Monsieur, dit-elle au juge instructeur, est-ce que vous n'êtes pas lasse de moi? je le suis de vous. Vous voulez donc que je parle? Eh bien, je vais parler. Greffier, écrivez. » Et alors, elle débite avec une volubilité admirable, une foule de détails oiseux, et s'interrompt pour faire au magistrat érudit qui l'interpelle des questions sur quelques difficultés de la grammaire, ou sur des auteurs latins qu'elle cherche à entendre.

Tour-à-tour mystérieuse, inoposante, le plus souvent triste et recueillie, elle poursuit un rôle qui l'accable et qu'elle semble porter sans effort.

Voici des vers qu'elle a écrits sur la cheminée de sa cellule, pour léguer, dit-elle un souvenir à son successeur:

« Quelque soit le sort qui m'accable,
Mon cœur saura le soutenir;
Infortunée et non coupable,
Je prends pour juge l'avenir.
D'un forfait on me croit complice:
Le tems me rendra mon honneur;
Et sur la tombe de Clarisse,
On viendra pleurer son malheur. »

TENTATIVE D'ÉVASION

Des assassins de M. Fualdez.

Dans la nuit du 3 au 4 décembre, les vingt-trois prisonniers détenus à la maison des Cordeliers ont fait une tentative d'évasion : Jausion et Bastide étaient les seuls, dans cette prison, qui fussent compris dans le procès de l'assassinat de M. Fualdès. Le reste de leurs compagnons est condamné pour vol ; les Bax, les Missonnier, les Colard et la Bancal, sont, comme on le sait, au couvent des Capucins ; voici les détails de cette affaire :

Depuis long-tems Bastide s'occupait assidûment à faire des paniers en tresse de paille, et sa femme conservait la faculté de le voir et de lui parler au travers des grilles du préau. « Eh bien, lui dit-il un jour, je t'envoie fréquemment de mon ouvrage ; je me propose de continuer. — Ne fais pas sans cesse des paniers, lui dit-elle, la maison en est déjà pleine. — Je te ferai donc un chauffe-foir (espèce d'appareil pour sécher le linge au four.) D'ailleurs, poursuit-il, il y a dans ma prison un jeune homme, pêcheur de son métier, je veux qu'il m'enseigne à faire des nasses ; je serais charmé de pouvoir prendre un jour quelque poisson : Envoie-moi de la corde et de l'osier.

Mme. Bastide envoya ce que désirait son mari. On ne fit nulle difficulté de lui remettre. Cependant tous les prisonniers se mirent à travailler à des chaînes de paille ; Bastide, comme un chef d'atelier, distribuait la ficelle, et payait un sou un tissu d'une certaine longueur. Le geolier, alors, soupçonna quelque mystère ; il voyait quelle énor-

me consommation il était fait de corde, et outre la paille qu'il fournissait, celle des lins commençait à être secrètement employée. Il redoubla de vigilance, passa quatre nuits sans dormir, et avertit M. le maire.

Le maire voulut qu'on mit aux fers les prisonniers ; le geolier, nommé Canitrot, homme dévoué et infatigable, demanda qu'on les laissât agir, afin de les prendre en flagrant délit et répondit de tout événement. On y consentit. Il prévint la gendarmerie, qui fut posée en sentinelle.

Le complot avançait. Le 4, dès neuf heures et demie du soir, les prisonniers se turent, affectèrent de dormir et même de ronfler, et poursuivaient leur travail dans les ténèbres. A minuit, on ouvre, on entre brusquement dans le grand cachot qui les renferme, on les trouve tous levés, excepté Jausion, et une échelle de trente pieds de long étiar achevée.

Ils méditaient leur fuite par une ouverture anciennement pratiquée dans une muraille, à quatre toises environ d'élévation, et mal rebouchée en maçonnerie. Delà, ils pouvaient redescendre sur un toit, puis sur un autre, franchir un mur de clôture, et se trouver dans la campagne, du côté que l'on néglige de faire garder depuis que la procédure de Rodez a été cassée.

L'échelle est assez habilement fabriquée. Les montans sont formés par un faisceau de dix ou douze tresses liées ensemble par des points serrés de cordes, et les échelons sont fortement attachés avec de l'osier. Un vieux crampon de fer

resté par hasard dans un mur, devait servir à fixer l'échelle.

Jausion a été trouvé dans son lit, et semble n'avoir pris aucune part à l'évasion projetée. Nul doute que de cette circonstance qui aggravera la criminalité de Bastide, Jausion ne cherche à arguer en faveur de son innocence. Bastide avait déjà un porte-manteau attaché sur les épaules, comme le sac d'un soldat. Il a d'abord voulu regagner son lit, mais il n'a pu donner le change. « Où alliez-vous donc, lui a dit le lieutenant de gendarmerie, M. Dognat ? — Vous n'ignorez point, Monsieur, a-t-il répondu, que j'ai quelques affaires; on me retient long-tems ici, et ma petite fortune en souffre : j'allais à Gros voir ma femme, je me serais ensuite rendu à Alby, la veille de l'ouverture de assises. »

On prétend qu'on lui a entendu dire à l'un des condamnés qui devait l'escorter, au moment où l'on se disposait à placer l'échelle : « Au moins n'oublie pas mon petit miroir. » Ce soin paraît étrange dans une telle circonstance.

Les fers ont été mis sur-le champ à Bastide et à la plupart des complices de son projet. Dans ce moment l'échelle est exposée devant la porte extérieure de la prison, et toute la ville va la voir.

Vu : permis d'Imp. et de vendre.

Bouen, 20 Decembre 1817.